Limours magazine

n°61 décembre 2011

Joyeuses fêtes de Noël

Dossier : **Fiscalité locale**

Vie économique : **Animations commerciales**

Travaux : **Plan neige**

Les temps sont durs

L'an passé, le titre de ce même éditorial était, « Faire plus avec moins ». Il serait malheureusement aujourd'hui encore d'actualité. En effet, le **Débat d'Orientation Budgétaire (D.O.B.)** qui aura lieu en Conseil Municipal le 15 décembre prochain va, une fois de plus, mettre en évidence l'équation suivante : comment concilier la satisfaction des demandes et des besoins toujours croissants avec la baisse continue des ressources et la limitation des marges de manœuvre ?

Le tout dans un contexte pour le moins délicat puisque, dans l'intervalle, Dexia, premier partenaire des collectivités en terme d'établissement de crédit, vient d'être purement et simplement rayé de la carte, victime de la crise dite des dettes souveraines… Qui dit mieux !

Là encore, les chiffres sont têtus. Seules l'innovation, la remise en question régulière des habitudes, la recherche inlassable de procédures adaptées et équilibrées permettront d'améliorer l'efficacité tout en respectant les principaux indicateurs de la prospective financière que nous nous sommes fixés afin d'assurer une gestion pérenne. Soyez certains que l'équipe municipale et les services communaux y travaillent d'arrache-pied.

Aussi, en cette veille de fêtes de fin d'année, je vous souhaite en leur nom, **un très joyeux Noël à toutes et à tous,** avec une pensée particulière pour celles et ceux qui souffrent de la maladie ou de l'isolement.

Fidèlement à vous

Jean-Raymond Hugonet
Maire de Limours

3 Vie municipale
5 Travaux
6 Dossier
8 Développement durable
10 Vivre ensemble
11 Retour en images
14 MJC
16 Culture
17 Vie associative
18 Sport
20 Tribune Vie économique
21 Infos
24 Agenda

Votre Maire **en direct**
0800 509 580

Permanences de Monsieur le Maire
Sur rendez-vous les vendredi et samedi matin de 9h à 12h.
Secrétariat : Mme Sandrine Daniel
Tél : 01 64 91 63 76

N° Élu d'astreinte :
06 08 05 03 49
À ne composer qu'en cas d'urgence tous les jours en dehors des heures d'ouverture de la mairie.

Mairie de Limours :
Place du Général de Gaulle
91470 Limours-en-Hurepoix
Tél. 01 64 91 63 63
Fax. 01 64 91 63 75
site internet : www.limours.fr
sms : 06 17 58 34 60

Horaires d'ouverture de la mairie :
- Lun : 14h30-17h30
- Mar, mer, ven : 9h-12h et 14h30-17h30
- Jeu : 9h-12h et 14h30-19h (sauf pendant les vacances scolaires 17h30)
- Sam : 9h-12h

Ce journal est imprimé sur un papier Cocoon Offset 90 g/m², 100% recyclé, certifié FSC et ISO 14001, ISO 9001, ISO 9706 et par une imprimerie certifiée IMPRIM'VERT, PEFC et AFNOR 14001 niveau 1 garantissant la réduction des impacts environnementaux liés aux activités d'imprimerie.

LIMOURS *Magazine* n° 61 – Décembre 2011
Directeur de la publication : Jean-Raymond Hugonet • Comité de rédaction : Jocelyne Capet, Nicole Dreyfus, Sandrine Daniel, Marie-Christine Baum • Conception : Agence Fargue.com 01 64 91 61 28 • Impression : Imprimerie Chauveau • Crédit photos : Pascal Lebrun & Divers • Régie publicitaire : 01 64 91 63 63 • Tirage : 3200 exemplaires • ISSN n° 1291-2948

Prochaine parution : LIMOURS *Magazine* n° 62 • Janvier - Remise des articles le 7 décembre 2011

Conseil municipal
jeudi 20 octobre 2011

Le compte-rendu détaillé est consultable en mairie.

1. Approbation du procès-verbal du 23 septembre 2011
Celui-ci est adopté à l'unanimité – 29 votants.

2. Information des décisions municipales n° 18 et 19/11
Le conseil municipal prend acte des décisions du Maire suivantes :
N° 18 : Marché public n°011/011 relatif à la fourniture de matériel scénique d'occasion pour la salle de spectacle attribué à la Société Audioscène pour un montant de 27 924,21 €
N° 19 : Réforme et sortie des inventaires physiques et comptables de matériel - 2 véhicules et 7 tondeuses.

3. Décision modificative n°2 – budget communal
Adoption à l'unanimité – 25 voix pour, 4 abstentions – de cette décision modificative du budget selon le tableau présenté en séance.
Cette décision est équilibrée en recettes et dépenses de fonctionnement pour un montant de 109 847,00 € et en recettes et dépenses d'investissement pour un montant de 126 691,00 €.

4. Fixation du taux et des exonérations facultatives en matière de taxe d'aménagement communale
Approbation à l'unanimité – 29 voix pour – de l'instauration de la taxe d'aménagement au taux fixé à 5% et des exonérations relatives aux créations de commerces d'une surface inférieure à 400 m² et travaux sur immeubles classés ou inscrits à l'inventaire des monuments historiques, et ce en remplacement de la taxe locale d'équipement.

5. Cession d'une parcelle communale AC 762p sis 11 rue d'Arpajon
Approbation à l'unanimité - 29 voix de la cession de cette parcelle de 263 m² pour un montant de 30 000 €.

6. Mise en place d'un protocole de cession amiable de bois de chauffage
Adoption à l'unanimité - 29 voix - du protocole de cession de coupe de bois par tirage au sort.

7. Demande de subvention, dans le cadre des petits aménagements de sécurité routière, pour la réalisation d'une étude de circulation et de stationnement en centre ville
Approbation à l'unanimité - 29 voix –de cette demande de subvention auprès du Conseil Général et de tout autre organisme pouvant subventionner cette étude.

8. Modification du tableau des effectifs de la commune de Limours
Approbation à l'unanimité - 29 voix pour – de cette modification relative à la création d'un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe et à la suppression d'un poste de chargé de mission en communication.

9. Règlement intérieur « La Scène »
Approbation à l'unanimité - 29 voix de ce règlement intérieur et des tarifs, figurant en annexe, révisables chaque année au même titre que tous les autres tarifs communaux.

10. Contrat de développement culturel
Approbation à l'unanimité - 29 voix du 2ème volet de ce contrat de développement culturel et de la demande de subvention au Conseil Général relative à celui-ci.

11. Avis sur le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale
Avis défavorable à l'unanimité 25 voix pour, 4 abstentions relatif au projet tel que présenté par le Préfet assorti d'une prise d'acte sur le projet de rationalisation de la carte des syndicats intercommunaux (SIHA) et des conditions liés aux regroupements prévus.

Promenez-vous à l'Orée du Bois…

Dans le cadre de son programme de sensibilisation à l'environnement et au développement durable, la municipalité, face au succès rencontré, prolonge la mise à disposition d'un espace convivial le long du bois.
Désormais, c'est toute l'année que vous pourrez profiter de balades familiales, entre amis de 14h à 20h.
La RD24 est fermée à la circulation des véhicules motorisés du pont Gaston jusqu'à la rue du Bac.
Vous pouvez donc profiter de cet espace de liberté à pied, à vélo, rollers ou trottinette, et découvrir au fil du temps, quelques animations surprises... installées à l'Orée du Bois.
Tentez l'expérience et donnez-nous votre avis et vos suggestions sur :
www.limours.fr ou à l'accueil de la Mairie.

→ Goûter des Aînés

Si vous n'avez pas pu participer au repas du 18 novembre à la Ferme du Bout des Prés, le Centre Communal d'Action Sociale propose de vous offrir un colis gastronomique contenant toutes les denrées d'un repas de fête, **le vendredi 9 décembre à 14h30 à la salle La Grange autour d'un goûter** en présence des élus.
Si vous ne pouvez pas vous rendre au goûter, la remise des colis se fera au CCAS entre le 12 et le 16 décembre de 9h à 12h.
Contact CCAS : 01 64 91 63 55

Conseil Eco-habitat

Permanence en Mairie, le samedi en dehors des vacances scolaires
Sur rendez-vous de 15h30 à 16h45

Répondeur : 01 64 91 63 61

Courriel : conseil.eco.habitat@mairie-limours.fr

→ Invitation aux voeux à la population

Le Maire et le Conseil municipal seront heureux de vous accueillir à l'occasion de la cérémonie des voeux à la population le vendredi 6 janvier 2012 à 18h30, au gymnase municipal.

Réfection de la rue de la Croix à Roussigny

Rappel plan neige
L'hiver approche, préparons-nous

Comme chaque année les services techniques se préparent aux désagréments de l'hiver en réactivant le « plan neige ».

Celui-ci s'étend du 15 novembre au 1er mars. Cependant, les services techniques, particulièrement sollicités durant cette période, se préparent : entretien et vérification des engins et véhicules, réapprovisionnement en sel et sable.
Par ailleurs, deux équipes techniques d'astreinte de 8 à 10 personnes sont mises en place afin d'être en mesure d'intervenir 24h/24. Durant toute la période hivernale, une veille climatique est assurée par un agent en lien constant avec les services de Météo-France. C'est lui qui, en cas de neige ou de gel, déclenche l'intervention de l'équipe de permanence selon le schéma suivant :
- dans un premier temps sont traités parmi les 54 km de voirie communale, les axes principaux et les voies présentant un risque majeur. Viennent ensuite le centre ville et les accès aux équipements publics, puis les axes secondaires.

A savoir :
L'action du sel est inhibée au-delà de -7° C, une action mécanique (trafic routier par exemple) est nécessaire afin que le sel soit brassé avec la neige ou le verglas. Sinon, son action est inefficace.

Bacs de déneigement
Sur quelques lieux stratégiques de la commune de Limours et de ses hameaux, vous trouvez des bacs jaunes disposés le long de la voirie. Ils sont remplis de sel et à votre disposition. Vous trouverez leur emplacement sur un plan à votre disposition aux accueils de la mairie et du service technique et sur le site Internet de la ville : www.limours.fr.
Vous pouvez utiliser ce sel pour traiter une partie de trottoir ou tout autre endroit où nos agents techniques n'auront pas pu passer.

Zoom sur

Nous vous rappelons que chaque habitant se doit d'entretenir devant son habitation en cas de neige ou de gel, en raclant et en balayant sa partie de trottoir ou de chaussée et en jetant du sable ou du sel afin d'éviter la formation de verglas.

Concernant la collecte des ordures ménagères

Le Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères du Hurepoix (SICTOM du Hurepoix) en charge de la collecte des ordures ménagères a établi un protocole de collecte en cas d'intempéries importantes. Nous vous en présentons ici un extrait, son intégralité étant consultable sur le site Internet de la ville : www.limours.fr ou à l'acceuil en Mairie et aux Services Techniques.
En cas de neige et/ou de verglas important immobilisant les camions de collectes ou rendant impossible la circulation des camions et donc le ramassage des conteneurs sans mise en danger des rippeurs, les collectes seront organisées comme suit :
- collecte des emballages : la collecte sera annulée et aucun rattrapage ne sera réalisé, exception faite d'absence de collecte égale à deux fois.
- collecte des ordures ménagères : la collecte sera annulée et un rattrapage sera réalisé sous une semaine, du lundi au samedi, sauf si les mauvaises conditions climatiques perduraient.

Plus d'infos sur le site Internet : www.sictom-du-hurepoix.fr

Impôts locaux
Explication de texte

A l'instar d'une feuille de paie, la lecture d'un avis d'imposition de taxe foncière ou de taxe d'habitation n'est pas forcément chose aisée. Suite à de multiples questions, nous vous proposons, ci-dessous, une série d'explications synthétiques vous permettant d'appréhender plus facilement la question.

La base

Elle est principalement calculée par rapport à la valeur locative cadastrale de l'habitation, par l'administration fiscale pour l'ensemble des immeubles. Chaque année, en janvier/février, l'État transmet aux collectivités territoriales le total des bases prévu afin que chaque collectivité puisse décider des taux d'imposition en fonction de ses besoins de financement.
Chaque parcelle et chaque local sont évalués pour obtenir une valeur locative cadastrale. Cette valeur a été définie en 1960 pour le non bâti et en 1970 pour le bâti.
Les éléments pris en compte sont la surface réelle pondérée par des éléments dits « de confort » (eau, gaz, électricité, sanitaires...) et le nombre de pièces chauffées. Des coefficients permettant de prendre en compte l'état et la situation du local rentrent également dans le calcul de la taxe.
Une commission communale des impôts directs (CCID), représentative des différentes catégories de contribuables, donne annuellement un avis sur les valeurs locatives envisagées par l'administration en cas de créations ou de modifications des locaux.
Les valeurs locatives cadastrales ainsi calculées ne sont pas utilisées directement pour le calcul des impôts.
Un premier coefficient dit d'actualisation 1980 est appliqué.
Ce coefficient est spécifique à chaque département et reflète l'évolution du marché locatif au niveau départemental entre 1970 et 1980. Il existe généralement un coefficient pour les locaux d'habitation différent de celui utilisé pour les locaux commerciaux.
Ensuite, un coefficient de revalorisation nationale est appliqué annuellement (fixé par la loi de finances en fonction d'indices macroéconomiques).
La valeur locative est donc actualisée et revalorisée chaque année.

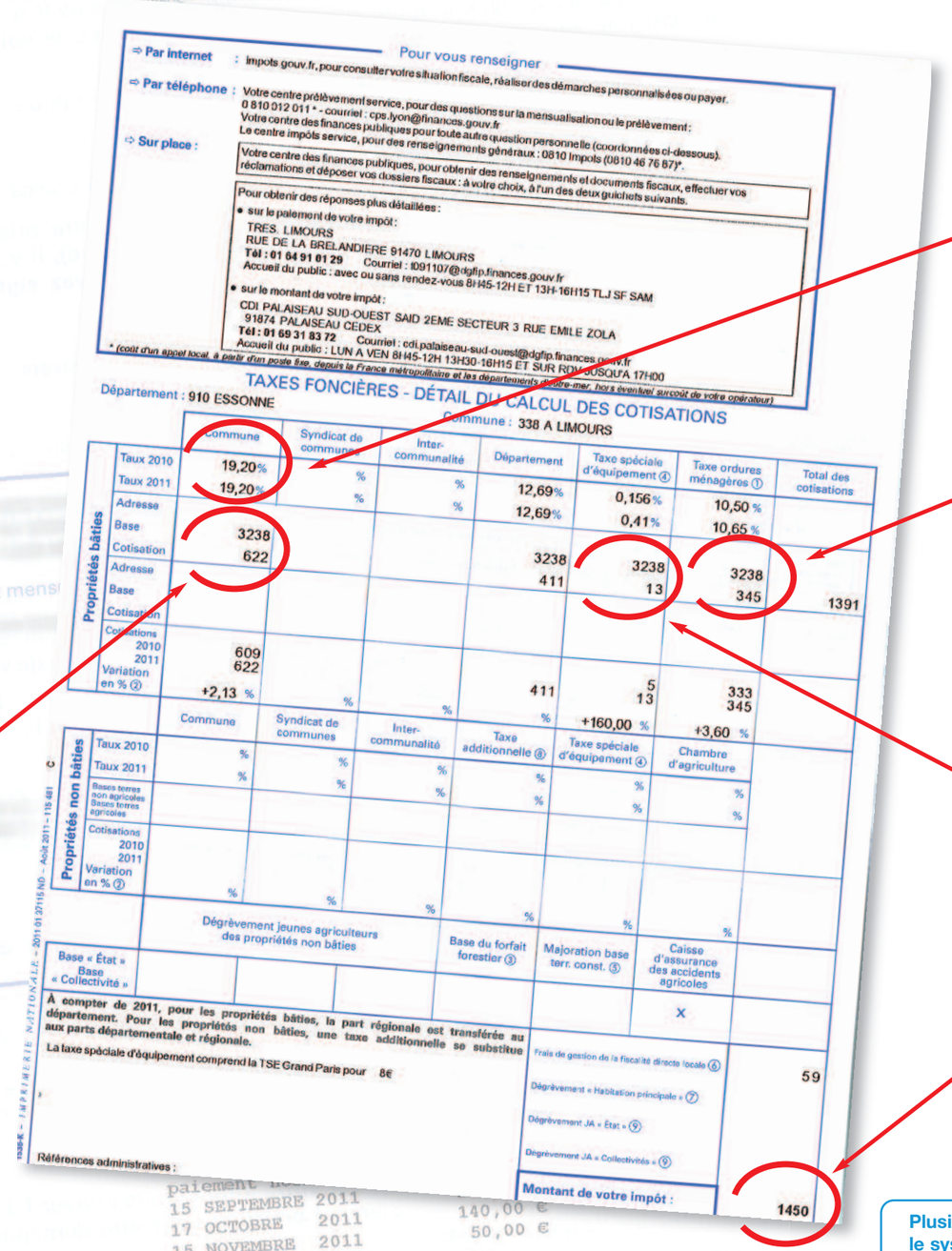

Pour vous renseigner

⇨ Par internet : impots.gouv.fr, pour consulter votre situation fiscale, réaliser des démarches personnalisées ou payer.

⇨ Par téléphone : Votre centre prélèvement service, pour des questions sur la mensualisation ou le prélèvement : 0 810 012 011 * - courriel : cps.lyon@finances.gouv.fr
Votre centre des finances publiques pour toute autre question personnelle (coordonnées ci-dessous).
Le centre impôts service, pour des renseignements généraux : 0810 Impots (0810 46 76 87)*.

⇨ Sur place : Votre centre des finances publiques, pour obtenir des renseignements et documents fiscaux, effectuer vos réclamations et déposer vos dossiers fiscaux : à votre choix, à l'un des deux guichets suivants.

Pour obtenir des réponses plus détaillées :
- sur le paiement de votre impôt :
TRÉS. LIMOURS
RUE DE LA BRELANDIERE 91470 LIMOURS
Tél : 01 64 91 01 29 Courriel : t091107@dgfip.finances.gouv.fr
Accueil du public : avec ou sans rendez-vous 8H45-12H ET 13H-16H15 TLJ SF SAM
- sur le montant de votre impôt :
CDI PALAISEAU SUD-OUEST SAID 2EME SECTEUR 3 RUE EMILE ZOLA
91874 PALAISEAU CEDEX
Tél : 01 69 31 83 72 Courriel : cdi.palaiseau-sud-ouest@dgfip.finances.gouv.fr
Accueil du public : LUN A VEN 8H45-12H 13H30-16H15 ET SUR RDV JUSQU'A 17H00

* (coût d'un appel local, à partir d'un poste fixe, depuis la France métropolitaine et les départements d'outre-mer, hors éventuel surcoût de votre opérateur)

TAXES FONCIÈRES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Département : 910 ESSONNE — Commune : 338 A LIMOURS

		Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Taxe spéciale d'équipement ④	Taxe ordures ménagères ①	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2010	19,20%	%	%	12,69%	0,156%	10,50 %	
	Taux 2011	19,20%	%	%	12,69%	0,41%	10,65 %	
	Adresse							
	Base	3238			3238	3238	3238	
	Cotisation	622			411	13	345	1391
	Adresse							
	Base							
	Cotisation							
	Cotisations 2010	609				5	333	
	Cotisations 2011	622			411	13	345	
	Variation en % ②	+2,13 %	%	%	%	+160,00 %	+3,60 %	

		Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Taxe additionnelle ⑧	Taxe spéciale d'équipement ④	Chambre d'agriculture
Propriétés non bâties	Taux 2010	%	%	%	%	%	%
	Taux 2011	%	%	%	%	%	%
	Bases terres non agricoles Bases terres agricoles						
	Cotisations 2010						
	Cotisations 2011						
	Variation en % ⑦	%	%	%	%	%	%

Dégrèvement jeunes agriculteurs des propriétés non bâties			Base du forfait forestier ③	Majoration base terr. const. ⑤	Caisse d'assurance des accidents agricoles
					X

Base « État » / Base « Collectivité »

À compter de 2011, pour les propriétés bâties, la part régionale est transférée au département. Pour les propriétés non bâties, une taxe additionnelle se substitue aux parts départementale et régionale.

La taxe spéciale d'équipement comprend la TSE Grand Paris pour 8€

Références administratives :

Frais de gestion de la fiscalité directe locale ⑥	59
Dégrèvement « Habitation principale » ⑦	
Dégrèvement JA « État » ⑨	
Dégrèvement JA « Collectivités » ⑨	
Montant de votre impôt :	**1450**

TSE2K - IMPRIMERIE NATIONALE - 2011 01 37115 ND - Août 2011 - 115 681

Les taux

Ils sont fixés par les collectivités. Pour la commune de Limours, ils sont respectivement de 17,72% pour la taxe d'habitation et 19,20% pour la taxe foncière sur le bâti. Ces taux ont été votés en 2004 et n'ont pas été augmentés depuis.

La taxe ordures ménagères

Elle est calculée, elle aussi, sur la valeur locative cadastrale. C'est la Communauté de Communes du Pays de Limours qui gère cette compétence par l'intermédiaire du Syndicat Intercommunal de Traitement et de Collecte des Ordures Ménagères (SICTOM).

La taxe spéciale d'équipement

Elle est destinée au financement des interventions foncières des établissements publics fonciers d'Etat. Elle fait un bond très important par rapport à l'an dernier parce qu'elle englobe le financement de la Société du Grand Paris, l'établissement qui doit réaliser le futur super métro Grand Paris Express, entre 2017 et 2025…

La cotisation

Concrètement, c'est ce que vous devez payer !
Le montant de cette cotisation est obtenu en appliquant le taux communal sur la base fixée par l'Etat.
Il est à noter que si la valeur de la base augmente, le montant de votre impôt augmente également même si le taux communal n'évolue pas.

Plusieurs tentatives ont été faites dans le but de réformer le système de la fiscalité locale et notamment de recalculer les valeurs locatives cadastrales. Si ce calcul a subi quelques aménagements, force est de constater qu'aucune réforme de fond n'a, à ce jour, réellement aboutie.

Haut-Débit : où en sommes-nous ?

Le but de cet article est de faire le point sur les travaux entrepris dans notre territoire depuis le milieu de l'année dernière sur le très haut-débit. Après avoir exposé le contexte de ce sujet et dressé un bref historique, nous évoquerons les résultats des travaux du groupe de travail.

Le cadre

Le déploiement du très haut-débit constitue un des grands chantiers d'infrastructure que notre pays aura à réaliser au cours des prochaines années. Le 14 juin 2010, le service du Premier Ministre a annoncé un programme national « très haut-débit » en précisant que, tirée du grand emprunt, une enveloppe de 2 milliards d'euros lui serait allouée. Un appel à projets pilotes destiné à expérimenter les réseaux très hauts débits a alors été lancé. Ces projets s'adressent aux collectivités territoriales en partenariat avec les opérateurs nationaux. Le cadre règlementaire est défini par l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes). Les collectivités territoriales doivent élaborer au niveau départemental un Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) prenant en compte les schémas locaux, généralement au niveau des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale). La Communauté de Communes du Pays de Limours (CCPL) a lancé son SDTAN, qui, pour pouvoir bénéficier de subventions, devra s'intégrer à celui du département de l'Essonne.

Problématique

Sur le territoire de la CCPL, on peut constater une grande disparité en ce qui concerne la situation des débits selon les communes ou au sein même des communes. Pour les usages courants (messagerie, transferts de fichiers), il est communément admis qu'un débit de 2 Mbits/s est convenable. Malheureusement, compte tenu de l'éloignement des centraux de raccordement, un certain nombre de communes (ou parties de communes) n'atteignent pas ce débit.
Dans la séance du conseil municipal du 1er juillet 2010, notre commune a sollicité la CCPL afin qu'elle prenne toutes les mesures visant à lancer un schéma directeur à l'échelle de son territoire.
Le déroulement des événements fait l'objet du chapitre suivant.

Historique des actions

Au niveau de notre commune

• Mise en place d'un groupe de travail : Fin juin 2010, Monsieur le Maire a créé un groupe de travail piloté par Christian Milelli, adjoint au maire chargé des TIC (Techniques de l'Information et des Communications) et assisté de MM. Ballesio et Dézaly, conseillers municipaux. Ils ont été chargés de réfléchir sur le haut et le très haut-débit, ont procédé à un état des lieux et rencontré nos grands acteurs économiques : le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie et le directeur de Thalès. Début juillet, MM. Christian Milelli et Philippe Ballesio, ont été reçus par l'expert technique de Madame Kosciusko-Morizet.
• Motion du conseil municipal le 1er juillet 2010 : comme indiqué précédemment.
• Participation au GRACO le 28 septembre 2010 : lors de cette journée, les intervenants du GRACO (Groupe d'échange entre l'ARCEP les Collectivités locales et les Opérateurs), ont présenté leurs travaux sur le haut-débit.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

• Association de notre commune aux travaux sur le SDTAN de la CCPL : le 22 novembre 2010, lettre du maire proposant d'associer l'équipe de travail municipale aux travaux de la CCPL afin de la faire profiter de son expertise.

Au niveau de la CCPL

Décision de lancement du schéma directeur : lors de l'assemblée générale de la CCPL du 7 octobre 2010, le conseil de la communauté a autorisé le Président à lancer un SDTAN sur le territoire de la CCPL.

Au niveau du département

Rapport du Président au Conseil Général : lors de la séance du 21 juin 2010, présentation à l'assemblée du conseil général d'un rapport fixant la stratégie du département pour le développement de son SDTAN.
A l'issue de cette séance, le Conseil Général a décidé d'établir un SDTAN permettant de faciliter la réalisation de projets locaux d'équipements numériques conduits par les intercommunalités.

Les travaux au niveau de la CCPL

Choix d'un cabinet par la CCPL : pour réaliser son schéma local d'aménagement numérique, la CCPL a sélectionné un groupement d'études chargé de son élaboration début 2011.
Constitution d'un groupe de travail : chaque commune a désigné ses représentants : un titulaire et un suppléant. Entre février et juin 2011, le groupe de travail s'est réuni 4 fois et notre commune a participé à toutes les réunions. Ces séances ont abouti à la rédaction d'un rapport final le 6 juin 2011. Nous n'entrerons pas dans les détails de ce document opérationnel dont le plan est le suivant :
• Etat des lieux des débits à la CCPL : cette cartographie présente l'état d'éligibilité sur le territoire, c'est-à-dire les différents débits accessibles (512 Kbits/s, 2 Mbits/s, 8 Mbits/s)
• Les solutions envisageables pour améliorer la situation
• Les principes techniques d'une montée en débit
• Les aspects réglementaires
• Une cartographie des sites prioritaires
• Les scénarii d'intervention
• Les coûts par scénario.

La suite

Le 6 juillet 2011, une réunion sur le schéma directeur d'aménagement numérique de l'Essonne s'est tenue à Evry lors de laquelle un point a été effectué sur les différents projets d'aménagements portés par les EPCI. Il est apparu que les collectivités locales ont une bonne connaissance des problématiques liées à l'aménagement numérique de leurs territoires. Elles sont conscientes des enjeux liés au haut et très haut-débit pour leur activité. Les attentes et les solutions proposées sont différentes selon les EPCI : déploiement de réseaux fibre optique jusqu'à l'habitant à Europ'Essonne, couverture de zones blanches dans le Sud Essonne. Cet été, des arbitrages ont eu lieu au Conseil Général et l'adoption du SDTAN devrait avoir lieu prochainement.

PAM 91 et APF

En 2005, la commune de Limours a, dès la promulgation de la loi sur le handicap, mis en place une commission communale d'accessibilité. Dans la continuité d'un travail régulier à travers les réunions de la commission communale d'accessibilité, nous tenions à vous présenter deux associations partenaires : le service PAM91 et l'Association des Paralysés de France (APF).

PAM 91

PAM 91 est un service public de transport spécialisé pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite, qui vous conduit de porte à porte à travers toute l'Ile-de-France, à l'aide de véhicules adaptés aux différents types de handicap, que ce soit pour des trajets réguliers (travail, santé, etc.) ou occasionnels (sorties culturelles, etc.).
De plus, pour permettre à chacun d'accéder aux loisirs sans contraintes, **PAM 91** a mis en place le dispositif « Ma liberté de bouger » qui propose chaque mois des sorties de loisirs adaptées et accessibles.
Le service **PAM 91** est exploité par Flex-Cité 91, filiale du Groupe RATP, et bénéficie du soutien financier du Conseil général de l'Essonne, du Conseil régional d'Ile-de-France et du Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF).

Mode d'emploi

1 – Qui a droit à PAM 91 ?
Ce dispositif s'adresse aux Essonniens titulaires d'une carte d'invalidité supérieure ou égale à 80% et/ou bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA GIR 1 à 4) et/ou d'une carte de stationnement pour personnes handicapées délivrée par le ministère de la Défense.

2 – Comment ça marche ?
Il suffit de réserver au moins 48 heures avant le déplacement au **0810 10 11 91** (numéro azur) ou au 01 60 87 85 50, ou sur le site Internet **www.pam91.info.** Un conducteur vient chercher le client à la date, heure et adresse convenues. Les usagers peuvent être accompagnés gratuitement par une personne valide selon certaines conditions.

3 – Quels sont les horaires ?
L'agence de réservation est ouverte de 7 h à 20h. Les trajets ont lieu entre 6h et minuit, tous les jours de l'année (sauf le 1er mai).

4 – Combien ça coûte ?
Les tarifs varient en fonction de la distance à vol d'oiseau :
- Moins de 15 kilomètres : 6,60 €
- De 15 à 30 km : 9,90 €
- De 30 à 50 km : 16,50 €
- Plus de 50 km : 33 €

APF

Appel à bénévoles
Rejoignez-nous et venez nous proposer vos projets !

L'Association des Paralysés de France a été créée en 1933 par la volonté de quatre jeunes gens atteints par la polio-myélite, et révoltés contre l'exclusion dont ils étaient victimes. Soixante-dix ans plus tard, l'association poursuit toujours son combat pour une participation pleine et entière des personnes en situation de handicap et leur famille dans la société. L'APF est présente dans chaque département par l'intermédiaire de ses délégations départementales.

Afin de développer ses activités **la délégation de l'Essonne recherche des bénévoles motivés pour :**
- Mettre en place de nouveaux ateliers (théâtre, informatique, bien-être, musique, loisirs, voyages…).
- Participer à des actions de sensibilisation
- Participer à l'organisation et à l'accompagnement des adhérents lors des sorties et des voyages.

Si vous avez une passion à partager, un talent particulier ou simplement envie de donner de votre temps n'hésitez plus et venez nous rendre visite pour discuter de votre projet.

Contact APF
Audrey DANGEREUX
TEL : 01-60-78-06-63
Mail : dd.91@apf.asso.fr

Cérémonie intime du 1er novembre. C'est à cette occasion qu'un hommage est rendu aux Morts pour la France, par le fleurissement de leur sépulture dans le cimetière communal.

Vendredi 11 novembre, 93e anniversaire de la signature de l'armistice. Cette année la cérémonie permettait de rendre officiellement hommage à l'ensemble des combattants morts pour la France.

Les enfants de l'école élémentaire Edouard Herriot présents étaient accompagnés de Mme Joosten, directrice et de leurs enseignantes.

Samedi 5 novembre, au Club House de Tennis, l'association Amitié Minfeld-Limours organisait sa première choucroute-party.

« Les molécules désaccordées », spectacle jeune public qui a été joué à La Scène, le samedi 15 octobre.

Les logements SNL, ont été inaugurés le vendredi 14 octobre.

Vendredi 4 novembre à la bibliothèque municipale, inauguration de l'exposition « Des Maths partout ? » De g à droite : Pascale Aguesse, 1ère adjointe chargée de la Culture, Jean-Raymond Hugonet, Maire, M. Pierre Cartier, docteur en mathématiques et M. Michel Waldschmidt, professeur à l'Université Pierre et Marie Curie.

© Photos - P. Lebrun

© Photos - P. Lebrun

Samedi 19 novembre à la Halle des Sport se tenait la 2e rencontre handisport, « Différent comme tout le monde ». Cette année à l'honneur : Handi'Chiens, cette association éduque des chiens afin qu'ils puissent assister dans les gestes de la vie de tous les jours les personnes handicapées.

Semaine de la solidarité

Concert Solidaire, deuxième édition samedi 26 novembre à La Scène. Un moment de grand partage, réunissant l'envie d'aider et le plaisir de la musique : la totalité des recettes d'entrée sera reversée à l'association "Festif'Art", lutte contre la mucoviscidose. Retrouvez toutes les photos et les informations sur le site de la ville www.limours.fr.

Lancement de la semaine de la solidarité le samedi 12 novembre avec le vernissage de l'exposition d'Hopare, salle La Grange.

Ateliers Graff avec Alexandre Monteiro, « Hopare » le samedi 5 novembre et mercredi 9 novembre.

Premier Après-Midi dansant, salle La Scène, mardi 15 novembre.

Le Gala de l'Harmonie s'est déroulé samedi 5 novembre à La Scène.

Remise de prix à l'occasion du 7e Mondial de la photographie de Limours. De g à d : Jean-Louis Dumas, Président d'Honneur du Club recevant de Laurent Glandon, actuel Président, une médaille symbolisant la reconnaissance du Club pour son dévouement

« La poubelle des histoires » par la Cie de l'association musicale internationale. Spectacle offert aux enfants du centre de loisirs de Limours qui avait invité le centre de loisirs de la ville de Fleury-Mérogis.

Traditionnel Banquet des Aînés, vendredi 18 novembre, à la Ferme du Bout des Près à Cernay la ville. 198 de nos aînés ont participé à ce repas offert par le Centre Communal d'Action Sociale et animé par XXXX.

Vendredi 18 novembre, concert Kalid'K, présenté à La Scène par les Jeunesses Musicales de France.

Concert « Rock »
5 novembre

« later that night » ; « Bleen »

Ça s'est passé à la MJC

MJC Le Studio
1 rue Michel Berger
91470 Limours
Tél : 01 64 91 17 80
mjclimours@wanadoo.fr
www.mjclimours.org

MJC
LE STUDIO

Fête de la science

Avec l'association « Les Atomes Crochus », en partenariat avec la ville de Limours, avec le soutien du Conseil Général de l'Essonne

Stages enfants de 6 à 12 ans

Arts plastiques

Du pays du soleil levant, à l'Océanie, nos jeunes artistes ont découvert différentes cultures et ont exposé du mardi 15 au samedi 19 novembre à la MJC en partenariat avec l'école Edouard Herriot pour la semaine de la Solidarité.

Stage Scientikid : « la chimie dans tous ses états »

Thème « Kesako chimie ? » ... Comment gonfler un ballon sans souffler dedans ? La chromatographie, qu'est-ce que c'est ? Comment extraire de l'ADN d'une banane ? Nos jeunes scientifiques en herbe peuvent maintenant vous répondre.

Stage vidéo « Scientikid TV »

Concentration, silence, ça tourne : ACTION !
Le pilote de l'émission « Scientikid TV » sera bientôt en ligne sur notre site.
Avec le soutien du Conseil Général de l'Essonne.

Concert « Les rockeurs ont du cœur » et collecte de jouets

Soirée placée sous le signe de la solidarité, dont le principe est simple : chaque spectateur acquitte son droit d'entrée en offrant un jouet neuf ou 5 € ,
L'intégralité des jouets récoltés sur l'événement sera ensuite distribuée par "Les Restos du Coeur" aux enfants oubliés de Noël.
Alors, comme disait un grand blagueur généreux : "On compte sur vous !".

Samedi 3 décembre à 20h30 MJC le Studio

KhaOraH
www.myspace.com/khaorah
K.A.
www.myspace.com/kaonline
Red Mourning
www.myspace.com/redmourning

KhaOraH propose un Métal moderne, incisif et mélodique. Sa musique s'inspire librement de plusieurs styles : toutes les influences sont bonnes à prendre et viennent teinter la musique du groupe.

K.A., c'est une «soucoupe violente» qui évolue sans se soucier des modes ni des tendances. Il en ressort une rare énergie, et c'est sur scène qu'elle se déchaîne.

Red Mourning... la couleur du deuil des esclaves du Mississippi Delta. Car le Métal de ces français transpire le Blues. Le tout dans un esprit 100% Hardcore, avec un chanteur straight-edge et une attitude sans concession. Pour une soirée qui, à coup sûr, fera bouger les têtes !!!

Tarifs : 6 € - adhérent MJC 4 €
Une plaquette semestrielle est disponible à la M.J.C.

Spectacle jeune public

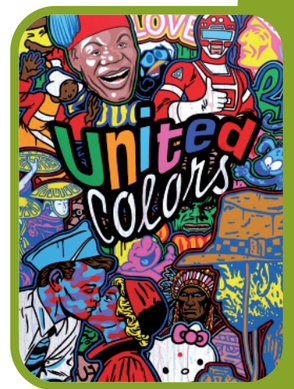

« Les contes de la forêt »
Mercredi 7 décembre à 15h
à la MJC le Studio
Merci de respecter cet horaire, pour ne pas perturber le bon déroulement du spectacle.
Par la compagnie « Dans ses pieds »
Théâtre musical, claquettes et images projetées
A partir de 1 an - Durée : 35 mn
Tarifs : 8 € - adhérent MJC 5 €
Dans le cadre de la semaine du livre sur le thème de «la forêt » et en partenariat avec la ville de Limours.
Des conteurs vous entraîneront dans la forêt des contes... Les héros doivent y déjouer mille pièges, mais comme ils sont valeureux, ils en sortiront vainqueurs. La forêt des contes, par ses mystères, nourrit notre imaginaire et nos rêves....

Prévente à la Papeterie-Presse-Tabac SNC Performath, deux semaines avant le spectacle.
Vente à la MJC le jour-même (à partir de 14h30).

Une plaquette de la programmation des spectacles de la saison 2011/2012 est disponible à la M.J.C.

Agenda Janvier 2012

Stage de Set Dancing Irlandais
Samedi 7 janvier, de 14h15 à 17h15, aux Bains-Douches

Concert « Funk »
Samedi 7 janvier, à 20h30, MJC le Studio

Spectacle jeune public : « Abeilles et Bourdons »
A partir de 3 ans
Mercredi 18 janvier, à 15h, MJC le Studio

Bœuf, scène ouverte
Vendredi 20 janvier à 20h30, 20 janvier MJC le Studio

Fermeture de la MJC

La MJC sera fermée pendant les vacances de Noël, du samedi 17 décembre 2011 au lundi 2 janvier 2012 inclus.
L'équipe de la MJC vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

Exposition « MIX'ART : L'art liberté »

Du 6 au 16 Décembre
« MIX'ART» est une opération humaniste de sensibilisation à la richesse de la diversité culturelle. Au cours de l'année 2010/2011, ce sont près de 5000 élèves des académies de Créteil, Nantes, Orléans-Tours, Versailles et de la Martinique qui ont participé au projet et pris parole sur ces sujets citoyens. Chaque élève a eu l'occasion de rencontrer des artistes de Street art dans le cadre d'ateliers-rencontres pour les accompagner dans la production de leur dessin. Les œuvres réalisées sont de véritables témoignages de la part des élèves sur le thème de la diversité, et nous avons été très heureux de pouvoir les reproduire dans de très jolis recueils distribués à chaque élève participant ».
Cette année l'association Ariana ouvre son projet aux MJC, et nous sommes heureux de vous convier à l'exposition des affiches représentant les œuvres des artistes du collectif ARIANA.
Cette exposition sera suivie d'un projet ouvert aux jeunes de 13 à 17 ans, pour toute information, n'hésitez pas à nous contacter

Bibliothèque municipale Raymond Queneau

3ème Salon du livre jeunesse

10-11 décembre « La Scène »

« Dans la forêt … »

Organisé en partenariat avec la bibliothèque municipale et la librairie Interlignes, ce troisième salon se tiendra les samedi 10 et dimanche 11 décembre de 10h à 19h à La Scène.

Au programme : exposition–vente d'ouvrages jeunesse, coups de cœur des bibliothécaires, exposition des ateliers art, exposition « Enfantines », auteurs et éditeurs jeunesse… et point restauration avec « L'Ilot vert ».

Les rendez-vous du salon à ne pas manquer :

➔ **Samedi 10**
11h : animation musicale avec Alexandre Martin
15h : atelier « Autoportrait » animé par Marie Sellier, illustratrice, pour parents et enfants à partir de 8 ans.
15h30 : atelier « Fresque papier déchiré » proposé par Charlotte Mollet, illustratrice, pour parents et enfants à partir de 5 ans.

➔ **Dimanche 11**
à 11h et 16h : ateliers « Bébés-lecteurs »
à 10h30 et 15h : deux ateliers de dessin « Akiko et Takiji » animé par l'auteur-illustrateur Antoine Guilloppé.

➔ **Contacts et inscriptions aux ateliers :**
bibliothèque municipale 01 64 91 19 08
librairie Interlignes 01 64 91 00 67

Conte : « sur les traces de Noël »

Mercredi 14 décembre à 15h.
par Sylvie Mombo de l'Association Tchekchouka.
Sylvie Mombo traque les histoires de Noël aux quatre coins du monde…Y compris en Afrique, au cœur de ses racines gabonaises et guadeloupéennes …
Laissez-vous guider au royaume des nuages, laissez-vous surprendre par la triste fin du monstre Emororo …ECOUTEZ et REGARDEZ car la conteuse n'engage pas que la parole …

« Noël dans le monde, le saviez-vous ? »

Du 16 décembre 2011 au 7 janvier 2012
Exposition prêtée par la bibliothèque Départementale de l'Essonne.
A la découverte des traditions de Noël en France et en Europe.

Atelier art « Douanier Rousseau »

Mercredi 7 décembre de 10h à 12h
Pour les enfants de 8 à 10 ans
Entre avec nous dans l'univers imaginaire et les forêts enchantées du peintre Henri Rousseau dit le Douanier Rousseau.
Inscription indispensable à la bibliothèque.

LA SCENE
La salle de tous les spectacles

Programmation

Décembre

• **Jeudi 1er**
14H - Conférence UTL « Quand Venise se raconte », adultes - Tarif B

• **Dimanche 4**
17H - Spectacle « Wakan Tanka »
à partir de 5 ans - Tarif C

• **Jeudi 8**
14H - Conférence UTL
« Les énergies en 2050 »
Adultes

• **Vendredi 9**
20H - Ciné-club « Happy-Feet »
à partir de 6 ans - Tarif D

• **Samedi 10 et Dimanche 11**
10H à 19H - 3ème Salon du Livre Jeunesse - Thème « Dans la forêt »
présence d'auteurs-illustrateurs et éditeurs - entrée libre

• **Vendredi 16**
20H - Concert de Noël - Orchestre du Campus d'Orsay - Tarif B

➔ Les Amis de la Bibliothèque

Activités proposées pour décembre :

Exposition interactive « Des Barbares à Clovis » du 15 novembre au 10 décembre, aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

Lecture à la Résidence aux Moines : le lundi 19 décembre, à 15h, présentation du livre « Tom petit homme tout petit homme Tom » de Barbara Constantine.

Lecture re-découverte : le mardi 13 décembre, à 16h, à la bibliothèque, autour de « Parents d'écrivains ».

Club lecture : le mercredi 21 décembre, à 20h30, à la bibliothèque, autour du livre « Sa passion » de Véronique Olmi.

Poésie sur Prédecelle : le vendredi 16 décembre, à 20h30, à la bibliothèque, soirée « Poète sans le savoir ».

Conférence : « Les origines de la langue française. Petite histoire des mots » le vendredi 2 décembre, à 20h30, à la bibliothèque.

Ateliers pour les enfants : le mercredi 7 décembre, de 14h à 15h30 et de 16h à 17h30, créations d'objets de décoration pour Noël, inscriptions à la bibliothèque.

Le Club de Lecture a lu La pluie avant qu'elle tombe

de Jonathan Coe

« La pluie avant qu'elle tombe » de l'auteur anglais Jonathan Coe est la saga de trois générations de femmes de la Seconde Guerre Mondiale à nos jours dont le point commun est la maltraitance maternelle : Ivy préfère son chien à sa fille Beatrix laquelle voit dans Thea la source de tous ses malheurs ; cette dernière sera contrainte d'abandonner sa petite Imogen à une famille d'adoption…. Des mères égarées, des filles perdues le désamour maternel « ronge toute estime de soi et détruit les fondements d'un être. Après cela, il est difficile de devenir une personne à part entière ».
Nous apprenons cela par Rosamond, cousine de Béatrix qui dans les derniers jours de sa vie a choisi vingt photographies accompagnées d'enregistrements sur cassettes. Mission est donnée à Gill, la nièce exécutrice testamentaire de retrouver Imogen dont on a perdu la trace et de lui transmettre ce legs étrange. Gill écoute avec ses filles le testament.
En vingt chapitres se déroulent l'enfance, la jeunesse et la maturité de Rosamond… et sa famille.
Chaque cliché est soigneusement décrit comme chaque personnage, les décors et les sentiments éprouvés par la narratrice. Le romancier essaie de nous convaincre que si la photo est un témoignage visuel, la mémoire se nourrit aussi de sensations olfactives, tactiles et auditives. Jonathan Coe se demande pourquoi tant de chagrins, de malentendus, de conflits… Le destin a-t-il un sens au bout de tant de peines ? Ou n'est-ce qu'une chimère « comme la pluie avant qu'elle tombe » ? A découvrir…

« Cyclo-cross »

2ème manche du Challenge Gérard Caron
1ère Nocturne de cyclo-cross à Limours

Samedi 10 Décembre

Responsable : Marcel Besnard
4, allée de l'Airée
Les Hauts du Parc
91470 Limours
Téléphone : 01 64 91 25 54

Parking voitures : Obligatoire parking proche du lycée Jules Verne – rue du Bac
Départ : Parking rue du Bac proche du lycée Jules Verne
Caractéristiques : sous-bois et chemins

Catégories	Dossards	Départs	Temps	Prix d'équipe
Ecoles de Cyclisme	14h30	15h30	selon âge	Général école
Cadets & Juniors1	16h00	17h00	30 mn pour les C J1	Général
2ème catégorie et Féminines				
1A & 1B			50 mn pour les adultes	

Le club de pétanque de Limourss

La saison 2011/2012 a commencé Minimes, Cadets, Féminines, Seniors

Affiliation FFPJP : Fédération Française de Pétanque Jeu Provence Et FFST

Venez rejoindre notre club
Pour les demandes de licences
Contact :
M. Laville Jean Claude :
06 32 81 03 09
M. Ruppert Bruno :
06 60 91 75 46

Entrainements tous les vendredis à 15 H
Parc des Sports Vincent Coupet au dessus des Tennis
(Le terrain de pétanque est à disposition des licenciés tous les jours)

Tournois de Badminton

Le 4 novembre, s'est déroulé le premier tournoi de badminton organisé par Pluriel de 20h30 à 3h15 du matin.

Pluriel

Le tournoi a réuni 54 compétiteurs : 22 de Limours, 13 de Cheptainville qui ne ratent jamais ce rendez-vous et pour la première fois 19 du Plessis Paté. La soirée a débuté par un dîner pour mettre les participants en forme.
M. le Maire a honoré les présents et a donné le top de démarrage du tournoi, qui s'est terminé tard dans la nuit.
Premier gagnant de ce tournoi : la bonne humeur et la convivialité.
En février le club de Limours est invité par Cheptainville
Mais on vous dit à très bientôt en Avril pour notre deuxième tournoi à Limours.

Opposition

Education et rentrée scolaire
A la lecture de Limours Magazine d'Octobre, les effectifs scolaires annoncés ne sont pas réjouissants. La moyenne constatée de ceux-ci en maternelle est la suivante : Herriot, 28 élèves par classe, et Cendrières, 29,5, soit 30 élèves dans certaines classes. En primaire Cendrières, une classe, difficilement maintenue à la rentrée dernière, a été supprimée lors de la rentrée 2011.
Au collège et au lycée, les classes sont, elles aussi, surchargées. Parmi les effets négatifs de cette surcharge, notons :
- une non-prise en compte du rapport Piketty-Valdenaire, commandité par l'Education Nationale, qui préconise des classes à faible effectif pour une meilleure prise en charge des élèves
http://média.éducation.gouv.fr/file/48/4/2484.pdf
- un surcroît d'élèves générateur de mal-être et de violence.
Dans certains cas « l'accompagnement individualisé » dans le 2nd degré a du mal à se mettre en place valablement.
Lors de la rentrée de septembre, la FCPE (Fédération de parents d'élèves) de l'Ile-de-France faisait le constat suivant :
- poursuite de la dégradation des conditions de scolarisation
- refus de scolarisation des enfants de moins de 3 ans
- plusieurs centaines de postes non-pourvus en collège et lycée
- des remplacements non- assurés dans le 1er et 2nd degré
- disparition progressive des dispositifs d'aide aux élèves en difficulté (les RASED par exemple), des dédoublements de classes
- des classes surchargées
- poursuite du démantèlement de la formation des enseignants.
C'est pourquoi les enseignants, et les parents, ont manifesté, le 27 septembre, contre la dégradation de l'Ecole et, fait exceptionnel, ils ont été rejoints par les enseignants de l'enseignement privé.

Comme réponse, le Ministère de l'Education Nationale innove en instaurant des évaluations pour les enfants de 5 ans, en école maternelle, qui comporterait un volet comportemental conduisant à trier les enfants en 3 catégories : « RAS » « à risque » ou « à haut risque ». Ainsi, l'école maternelle serait vécue comme une école qui trie et évalue les enfants avant même qu'ils soient devenus des élèves assujettis à l'obligation scolaire ! Cette confusion des genres entre ce qui relève du médical, entre comportement et apprentissages n'est pas acceptable. Les enseignants savent très bien observer et accompagner les élèves qui ont besoin d'aide et d'étayage. Marcel Ruffo, pédopsychiatre à Marseille, estime que le projet du Ministère d'évaluer dès 5 ans les élèves « à risques » pourraient « les conditionner à échouer ».

Comment peut-on mépriser les fondements de l'éducation, de la psychologie et de la socialisation du jeune enfant ? En effet, il faut des compétences, de la confiance, et du temps pour que l'enfant s'autonomise et expérimente le sens des relations aux autres. Une autre politique de l'Ecole doit être mise en place. Un moyen d'y parvenir se trouve notamment lors des élections du printemps prochain.

Le 6 novembre 2011
Les élus de « Limours Pour Tous » :
Jean-Pierre CHRETIEN, Anne TURPIN, Christian COLLET, Michèle HAMON.
Blog : http://limours-pour-tous.over-blog.com

→ Ambiance musicale et festive à l'approche de Noël

En ce mois de fêtes, les commerçants adhérents de l'ACAL mais aussi les commerçants du marché et des Arcades, rendent la ville plus attractive, en proposant des animations qui se dérouleront le samedi 17, le dimanche 18 et le samedi 24 décembre.

En centre ville
Samedi 17, de 11h à 12h30 et de 15h30 à 19h, les commerçants ouvrent les festivités, en vous offrant :
- des bons d'achat de 20 €, qui vous seront remis par une animatrice. Ils seront à dépenser avant le 31 décembre 2011, dans les commerces arborant le logo de l'ACAL,
- des photographies avec le Père Noël qui vous donne rendez-vous sur la demi-lune (développées en 30 secondes).
- les Pères Noël musiciens de Disneyland animeront la place du Général de Gaulle.

Dimanche 18 en matinée, les commerçants du marché vous invitent à écouter une fanfare itinérante. Le Père Noël sera au rendez-vous, entre les étals, pour une grande distribution de friandises aux enfants sages.

Au centre commercial des Arcades
Les enfants de 2 à 12 ans feront un joli dessin, représentant le Père Noël ou le sapin avec des cadeaux, qu'ils déposeront **le mercredi 21** décembre avant 18h chez les commerçants des Arcades. Nom, prénom, âge, adresse et téléphone seront mentionnés au dos du dessin.
- Samedi 24 à 15h30, par tirage au sort, les plus beaux dessins seront récompensés par le Père Noël qui sera présent sur le site, avec les nombreux lots à gagner.

Ces week-ends seront l'occasion de préparer vos fêtes en faisant vos achats chez les commerçants de Limours, misez sur leurs atouts : qualité, proximité, convivialité...
Avec vos commerçants de proximité, c'est Noël avant Noël !

→ Boite aux lettres du père Noël

« n'oublie pas de déposer ta lettre pour le Père Noël » – cette année elle sera installée sur la demi-lune.

→ L'ACAL vous informe

Dimanche 4, 11 et 18 décembre, la boutique GRAINES DE LIN et ELIZEN MASSAGES sont heureuses de vous proposer trois matinées de « bien-être en partage ».

De 9h30 à 12h30, au 15 rue Maurice Béné, Chantal et Elize vous accueilleront pour vous offrir un massage assis et une dégustation du Thé de Noël en Alsace. Plein d'idées cadeaux sont au rendez-vous et bien sûr des promotions spéciales pour ces 3 dimanches !
Contact. 01 64 95 26 73

→ Nouvelle activité

Société P.C.S - Monsieur EL ADIB, installé en qualité de plombier-chauffagiste, est à votre service, 19 avenue du 8 mai 1945
Tél. 01 75 28 28 62 ou 06 06 72 93 41 - pcs91@hotmail.fr

→ Services municipaux

En raison des fêtes de fin d'année :
- la bibliothèque sera fermée les samedis 24 et 31 décembre.
- tous les services municipaux de la ville seront fermés les lundis 26 décembre 2011 et 2 janvier 2012.

Permanence du Député
M. Guy Malherbe vous rencontre en Mairie le 2ème vendredi de chaque mois entre 10h et 12h.
Pour Rdv tél. **01 69 01 96 05**

Consultations juridiques gratuites
Maître Valérie Dubois reçoit un samedi par mois à la Maison Communautaire.
Prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la CCPL :
01 64 90 79 00

Pharmacies de garde
Téléphonez au Commissariat d'Arpajon au **01 69 26 19 70** ou rendez vous à la pharmacie la plus proche qui affiche la garde du week-end.

Conciliateur de justice procédure gratuite
Un litige vous oppose à une personne physique.
Permanence de M. Rouméas chaque 2ème jeudi matin du mois de 9h30 à 12h à la Maison Communautaire. Sans Rdv.
01 64 90 79 00

Médecins de garde
La nuit et le week-end, contactez le répondeur de votre médecin traitant ou le numéro unique de Permanence Médicale Ouest Essonne : **01 64 46 91 91**
Rappel : le 15 est à composer uniquement en cas d'urgence vitale.

→ Elections

Si vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales, nous vous invitons à le faire avant le 31 décembre 2011.

Pièces à fournir :
• Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité
• Justificatif de domicile de moins de 3 mois.

En cas de déménagement à l'intérieur de la commune, veuillez communiquer votre nouvelle adresse au service des élections.
Pour tout renseignement : 01 64 91 63 66

ETAT CIVIL

Bienvenue à :

Louis PONT	le 06/10/11
Gabriel PARREIRA DE ABRANTES	le 07/10/11
Maëlyse DUFAYET TEIXEIRA	le 12/10/11
Titouan MARTIN PRECHECQ	le 30/10/11
Camille PARIS	le 29/10/11
Jade PARIS	le 29/10/11

Ils nous ont quittés :

Paulette PERICA (83 ans)	le 05/10/11
Christiane COUVAT-DUTERRAIL (79 ans)	le 11/10/11
Yves PABOT (67 ans)	le 18/10/11
Alain GABET (87 ans)	le 21/10/11
Jacques MERCIER (57 ans)	le 22/10/11

Espaces
& Volumes

Parcs
Jardins
Terrains de sport

10, rue du 8 mai 1945
91470 LIMOURS
Tél. 01 64 91 04 60
Fax 01 64 91 47 35
entreprise qualifiée *QUALIPAYSAGE*

C. MILLARD
ANTENNES TERRESTRES - RECEPTION SATELLITE
INSTALLATEUR
DISTRIBUTEUR AGREE

Portenseigne - TNT

FRACARRO FRANCE
portenseigne

SPECIALISTE
TNT
14 CHAINES GRATUITES
Télévision numérique Terrestre

70, rue Charles Godin - 91640 BRIIS-SOUS-FORGES
Tél. 01 64 90 71 09 - Fax 01 64 90 55 15

Boutique
& Atelier

TERRA VERRA

Nous vous invitons à découvrir et visiter cet espace dédié au verre coloré, matière noble et ancestrale.

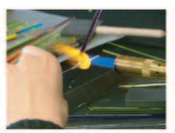

Créations de bijoux, d'objets décoratifs, arts de la table. Créations sur mesure.
Stage d'initiation aux techniques du fusing et du verre au chalumeau.
Stage de découverte pour les enfants.
Chèque-cadeaux.

Visitez notre site et découvrez nos collections
www.terraverra.fr

18 place de la Libération
91640 BRIIS-SOUS-FORGES
Tél. 01 64 90 24 13
email : info@terraverra.fr
du mardi au samedi
de 10h00 à 12h30
de 14h30 à 19h00

Etienne Belin
Opticien diplômé

1, place du Général de Gaulle
91470 Limours
Tél./Fax : 01 64 91 00 05
e.belin@opticien-atol.com
www.opticiens-atol.com

L'ILOT VERT

Restaurant nature
Salon de thé

Cuisine bio
produits végétariens
Après-midis et
soirées à thème

L'ilot Vert, 2 rue Maurice Béné, 91470 Limours
www.lilotvert.fr - réservations au 01 60 81 29 64
Mail : doudou@lilotvert.fr

POMPES FUNEBRES
MARBRERIE
L. CANO

Organisation d'obsèques - Contrat obsèques
Crémation - Transfert avant et après mise en bière
Toutes démarches administratives
Transport France et étranger
Travaux de marbrerie - Articles funéraires

41, Route de Chartres - 91470 LIMOURS
Tél. 01 64 91 24 83 - Fax : 01 64 91 41 88
Habilitation préfectorale n° 04.91.141

Votre magasin
Vous accueille
CC.les Arcades - Limours
Dia %

Lundi 14h-20h
du Mardi
au Samedi 9h-20h
Dimanche 9h-13h

Nouveau gérant depuis septembre

Rayon boucherie traditionnelle

Avec Dia vous allez aimer le
HARD DISCOUNT
Tél. 01 64 91 06 83

SCP Le Lay, Fresneau, Bennoit
Notaires
20 bis, Bd du Général Leclerc - 91470 Limours
Tél : 01 64 91 00 07 - Fax : 01 64 91 45 27
notairelimours.91031@notaires.fr

Service négociation ouvert du mardi au samedi

Service négociation : Corinne Masse 06 89 55 60 25

LIMOURS (91)
GES : D Classe énergie : C
Maison contemporaine de 245 m² ha. beaux volumes et prestations de qualité, jardin arboré de 850 m².
Entrée, séjour double avec cheminée, cuisine us équipée, 1 bureau, 1 suite parentale avec mezzanine salle de bains + douche, dressing, wc.
A l'étage : Mezzanine, 2 chambres, salle de bains + douche, wc. Sous-sol comprenant : garage, buanderie, 1 chambre, salle d'eau, wc, cave.
Prix : 692.000 €

LIMOURS (91)
GES : D Classe énergie : C
En plein centre ville de Limours maison en pierre meulière de 145 m² habitables environ, divisée en 2 appartements. Rdc : Entrée, cuisine, séjour avec cheminée.
Etage : Palier, 2 chambres dont une avec cheminée, salle de bains, wc. Cave voûtée.
2ème Appartement :
Rdc : Grande pièce à vivre, cuisine ouverte, salon avec cheminée insert, bureau.
Etage : Palier, 2 chambres, salle de bains, wc. Le tout édifié sur un terrain de 482m².
Prix : 450.000 €

FORGES LES BAINS (91)
Maison élevée sur sous-sol-total de 4 pièces.
Terrain clos de 592 m².
Entrée, cuisine, séjour, Salle à manger, salle d'eau, wc.
Combles aménageables.
Sous-sol- total comprenant : garage double, buanderie, cave.
Prix : 300.000 €

BRIIS SOUS FORGES (91)
GES : E Classe énergie : D
Maison de 6 pièces. Terrain clos, arboré de 482 m².
Rdc : Entrée, séjour avec cheminée, cuisine aménagée, 1 chambre, salle de bains + douche, wc. Etage : 3 chambres. Sous-sol-total comprenant : garage double, buanderie, atelier.
Prix : 329.000 €

Retrouver toutes nos annonces sur www.immonot.com

www.immoliaison.fr
Valérie BERAUD
Mandataire conseiller Immobilier
9 impasse du vieux lavoir
91470 LIMOURS
Tél: 06 61 70 01 74
valerie.beraud@immoliaison.fr

immo Li@ison

Votre projet immobilier en toute sérénité !

- **Achat / Vente / Location / Gestion** de tous types de biens (Résidentiel et commercial)
- **Recherche personnalisée** selon vos critères
- **Estimation gratuite** sous 48 h.
- **Conseils et assistance** à chaque étape de votre projet

TAUX DE COMMISSION REDUIT !

NOUVEAU
LAVERIE Libre-Service
16 rue des Petits Prés
91 470 Limours

2 machines 18kg
1 machine 10kg super essorante
2 machines 6 kg super essorantes

Ouvert 7/7 Jours
de 7h à 21h

www. laverie-limours.fr
01 75 28 12 54

Carrefour market
LIMOURS
ouvert du lundi au samedi
de 8h30 à 20h
le vendredi ouvert jusqu'à 20h30

services
photo d'identité
distributeur de billets
photocopies
développement photo

CITROËN
Viaduc Automobiles
Votre Concessionnaire

Nouvelle adresse :
4, rue des Canaux
91470 LIMOURS
A côté Carrefour Market

Tél : 01 64 91 01 06

AGENDA

Mois Jours	Horaires	Manifestation	Organisateur	Lieu
DECEMBRE				
vendredi 2 et samedi 3	20h30	Représentation théâtrale « Joyeuse pagaille »	Les Agit'Akteurs	La Grange
samedi 3	20h30	Concert “Les rockers ont du Coeur” et collecte de jouets	MJC	Le Studio
dimanche 4	17h	Spectacle « Wakan Tanka » - à partir de 5 ans	Municipalité	La Scène
du 6 au 16	Heures d'ouverture	Exposition « MIX'ART : l'art liberté »	MJC	Le Studio
mercredi 7	15 h	Spectacle jeune public « les contes de la forêt »	MJC	Le Studio
mercredi 7	10h-12h	Atelier art « Douanier Rousseau » pour les enfants de 8 à 10 ans	Bibliothèque	Bibliothèque R. Queneau
jeudi 8	14h	Conférence UTL « Les énergies en 2050 » - adultes	UTL	La Scène
vendredi 9	14h30	Goûter des Aînés	CCAS	La Grange
vendredi 9	20h	Ciné-club « Happy Feet »	Municipalité	La Scène
samedi 10 et dimanche 11	10h-19h	3ème Salon du livre – Thème « Dans la forêt »	Municipalité/Librairie Interligne	La Scène
samedi 10	17h30	Audition de Noël	AMACAL	La Grange
samedi 10	Voir page 18	1ère Nocturne de cyclo-cross	Commission Essonne et Saine et Marne sud de la FSGT et club du VC Villejust	Parking rue du Bac
dimanche 11	15h	Audition d'élèves	Ecole de Musique Claude Debussy	La Grange
mardi 13	18h-19h30	Permanence	Vie Libre	Salle Yris
mercredi 14	15H	Après-midi conte « sur les traces de Noël »	Bibliothèque	Bibliothèque R. Queneau
jeudi 15	15h30	Café mémoire	France Alzheimer Essonne	Restaurant l'ilot vert
du 16 décembre au 7 janvier	Heures d'ouverture	Exposition « Noël dans le monde, le saviez-vous ? »	Bibliothèque	Bibliothèque R. Queneau
vendredi 16	20h	Concert de Noël – Orchestre du Campus d'Orsay	Municipalité	La Scène
samedi 17 et dimanche 18	Journée	Animations de Noël	ACAL et commerçants du marché	Place du Général de Gaulle
samedi 24	15H	Père Noël	Commercants des Arcades	C.C. des Arcades
JANVIER				
vendredi 6	18h30	Vœux à la population	Municipalité	Gymnase municipal
samedi 7	14H15-17H15	Stage de Set Dancing Irlandais	MJC	Bains Douches
samedi 7	20h30	Concert Funk	MJC	Le Studio
mercredi 18	15h	Spectacle jeune public « Abeilles et Bourdons »	MJC	Le Studio
vendredi 20	20h30	Bœuf – scène ouverte	MJC	Le Studio